



COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
22 OCTOBRE 2014

## Testamento.fr choisit la plateforme de crowdfunding Sowefund pour lever 400 000 euros

**Testamento.fr, startup innovante, choisit le crowdfunding en equity, pour soutenir son développement. Ce nouveau mode de financement d'entreprises et de projets répond aux attentes de la jeune entreprise française qui souhaite associer et impliquer les particuliers à sa croissance.**

Testamento.fr fait confiance à l'équipe de professionnels de l'investissement qui composent Sowefund pour recueillir auprès des internautes un montant de 400 000 euros nécessaire au développement de son offre commerciale.

The screenshot displays the Sowefund website interface. At the top, there are navigation links for 'Start-ups', 'Portfolio', 'Journaliste C.', and 'Blog'. The main header shows the 'Testamento' project name and 'Testamento - Contrat Facile'. Below this, there are tabs for 'Fiche entreprise' and 'Espace actionnaires'. The central content area features a video player with a green play button overlaid on a notepad with a Testamento logo. To the right, a summary box displays the project details: 'Contrat Facile avec IT Angels', 'Part du capital 18.2%', and 'Objectif 400 000€'.

Créé en 2013 par Virgile Delporte et deux associés, Testamento.fr a pour objectif de démocratiser l'accès au testament en France, en toute sécurité et en toute simplicité. Conçu avec des notaires et des avocats, Testamento.fr permet aux particuliers de rédiger leur testament olographe en ligne. L'inscription du testament au fichier central des notaires est optionnelle, tout comme sa relecture et sa conservation à vie par l'un des notaires du site. A l'heure où le web dépoussière certaines professions réglementées, Testamento.fr offre une solution en adéquation avec les nouvelles tendances de consommation des français de plus en plus connectés. Cette solution s'avère également très utile pour les français qui doivent

composer avec les spécificités de la loi française et le manque de clarté concernant les statuts des couples PACSés, familles recomposées, homoparentales. Il est essentiel pour ces couples/familles de prendre leurs dispositions afin de protéger leurs proches.

Cette levée de fonds va permettre à Testamento.fr de financer sa stratégie marketing, son département R&D, en prévision d'un déploiement sur des sites partenaires et du lancement de ses nouvelles offres. Actuellement, une succession sur dix est réalisée sans testament en France. Virgile Delporte espère faire évoluer cette proportion en faisant doubler le nombre de testaments olographes d'ici 3 ans, soit 400 000 testaments olographes par an.

Lancée en septembre 2014, Sowefund est la 1ère plateforme d'investissement participatif rassemblant les particuliers et les professionnels du financement (réseaux de Business Angels). Ce nouveau site de crowdfunding s'impose sur ce marché naissant en permettant pour la première fois l'investissement à partir de montants accessibles : de 100, 200 ou 300 euros selon le dossier, et ce dans les mêmes conditions que les grands investisseurs. Le cofinancement de Testamento.fr s'effectue aux côtés du réseau d'investisseurs de proximité IT Angels qui finance également le projet.

Sowefund est le 1er acteur du marché du crowdfunding à obtenir le statut convoité de Conseiller en Investissements Participatifs (CIP) de l'ORIAS. Ce statut permet d'encadrer cette activité et de protéger les investisseurs contre les éventuels dérives. Après des mois de discussions entre le gouvernement français et les acteurs de la finance participative, la France est le premier pays au monde à se doter d'un véritable cadre réglementaire entourant cette profession en pleine expansion.

*« Récompensée à de nombreuses reprises par des acteurs majeurs de l'innovation et de l'univers médiatique, cette start-up française, propose des solutions adaptées aux préoccupations d'un grand nombre de français (PACS, familles recomposées, fiscalité). Chez Sowefund, il nous semblait important de présenter un projet qui nous ressemble : impossible et inimaginable hier, accessible à un plus grand nombre aujourd'hui ! », déclare Georges Viglietti, président de Sowefund.*

*« Il existe plusieurs formes de crowdfunding, mais celle en equity restait trop peu connue et n'était pas toujours à la portée de toutes les bourses. Ce qui nous a attiré chez Sowefund c'est sa volonté de donner la possibilité à tout un chacun d'investir dans des entreprises innovantes, 100% françaises, à partir de 100 euros seulement ! La relance économique passe aussi par le développement de startups nationales avec un potentiel international et chacun peut désormais y participer.», ajoute Virgile Delporte, président de Testamento.fr.*

*« La levée de fonds de Testamento s'inscrit dans le cadre du partenariat entre IT angels et Sowefund qui permet aux startups sélectionnées par les adhérents d'IT angels de bénéficier d'une solution de financement supplémentaire. Ce partenariat démontre notre volonté d'inscrire notre action en faveur de l'entrepreneuriat innovant dans une collaboration efficace avec les autres acteurs du financement », déclare Pierre Vilpoux, Président d'IT Angels.*

**A propos de Sowefund :**

Fondée en décembre 2013 par deux professionnels du financement des entreprises, Georges Viglietti et Benjamin Wattinne, Sowefund est la 1<sup>ère</sup> plateforme de financement participatif permettant aux start-ups françaises de trouver un complément de financement aussi bien auprès des acteurs traditionnels que des particuliers. L'ambition de Sowefund étant de contribuer à la relance économique française au travers de start-ups innovantes. Pour un investissement de 100 euros minimum, l'investisseur reçoit en contrepartie des parts du capital de l'entreprise. Les projets mis en ligne ont fait l'objet d'analyses / évaluations poussées, en amont, par des professionnels de l'investissement selon des critères rigoureux de sélection. Les investisseurs potentiels décident alors de prendre part au financement de l'entreprise et de devenir de ce fait actionnaires de jeunes entreprises d'avenir.

En octobre 2014, Sowefund devient le 1<sup>er</sup> site de crowdfunding à obtenir le statut de Conseiller en Investissements Participatifs, agréée par l'ORIAS (registre unique des intermédiaires en Assurance, Banque et Finance), reconnu par l'Autorité des Marchés Financiers.

**A propos de Testamento.fr :**

Le site [testamento.fr](http://testamento.fr), en ligne depuis le 3 décembre 2013, a pour objectif de démocratiser l'accès au testament en France, en toute sécurité et en toute simplicité. La société est accompagnée depuis mai 2013 par l'incubateur Télécom Sud Paris, Lauréate 2014 du Réseau Entreprendre Val de Marne, d'IT Night, de la Fondation Internet Nouvelle Génération, de la Fondation Telecom, de 3 min pour convaincre et soutenue par la Banque Publique d'Investissement.

Testamento.fr est finaliste du grand prix de l'innovation 2014 de la ville de Paris.

Press kit : <http://bit.ly/1uxUwZv>

**A propos d'IT angels :**

IT Angels ([www.itangels.fr](http://www.itangels.fr)) est une association d'investisseurs de proximité spécialisée dans le financement de startups des secteurs du logiciel, de l'internet, des médias et de tous les secteurs susceptibles de bénéficier des innovations numériques.

**Contacts Presse :**

**Agence Kalima RP**

**Mélissa Rancé** – 01 44 90 82 52 – [mrance@kalima-rp.fr](mailto:mrance@kalima-rp.fr)

**Sarah Hachemi** – 01 44 90 82 53 – [shachemi@kalima-rp.fr](mailto:shachemi@kalima-rp.fr)